



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Valenciennes
Bureau des libertés publiques
Pôle droit au séjour

Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier :

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR « ÉTRANGER ENTRÉ PAR REGROUPEMENT FAMILIAL »

PREMIÈRE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

Motif de votre demande :

vous êtes entré en France par la procédure du regroupement famille en tant que conjoint(e)

vous êtes entré en France par la procédure du regroupement famille en tant qu'enfant

Pour constituer votre dossier, veuillez compléter le formulaire et fournir les documents demandés dans la liste des pièces justificatives jointes.

Pour déposer votre dossier : (2 possibilités au choix)

- Envoyez le par courrier recommandé à l'adresse suivante :

**Sous-préfecture de Valenciennes
Bureau des libertés publiques – pôle droit au séjour
CS 40 469
59 322 Valenciennes Cedex**

- Déposez le dans la boîte aux lettres située au **15 rue Capron à Valenciennes**

Les récépissés sont délivrés uniquement lorsque le dossier est complet.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Attention : vous devez fournir des copies lisibles et conformes de vos documents originaux. Tous les documents doivent être rédigés en français ou traduits par un traducteur assermenté par une cour d'appel.

Documents communs à fournir dans tous les cas

- Justificatif de nationalité : passeport complet en cours de validité (ou carte d'identité consulaire)
- Justificatif d'état civil : acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois en fonction de votre situation :
 - facture (électricité, gaz, eau, internet...), bail, ou quittance de loyer à votre nom
 - attestation et facture de l'hôtel
 - attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- Titre de séjour en cours de validité de l'accueillant**

Si le demandeur est le conjoint(e) de l'accueillant :

- Acte de mariage de moins de 3 mois

Si le demandeur est enfant de l'accueillant :

- Acte de naissance intégral ou livret de famille
- Déclaration de non polygamie (ci-jointe)
- 3 photographies d'identité récentes au format officiel
- 2 enveloppes timbrées pour 20 grammes, à votre nom et adresse

Documents spécifiques à fournir en première demande

- Visa de la séjour mention « regroupement familial »
- Décision d'autorisation de regroupement familial

Documents spécifiques à fournir au renouvellement

- Titre de séjour arrivant à expiration
- Justificatifs d'intégration en France (certificat de scolarité, diplômes, contrat de travail ou d'apprentissage, avis d'impôt sur le revenu...)
- Contrat d'intégration délivré par l'OFII et justificatifs de participation aux journées de formation
- Déclaration de respect des principes de la République (ci-jointe)

Conditions de passage en carte de résident valable 10 ans

- Après 3 ans résidence régulière et ininterrompue en France au motif du regroupement familial
- Carte de résident en cours de validité de l'accueillant
- Diplôme ou certification équivalent au niveau A2 en langue française
- Déclaration de respect des principes de la République (ci-jointe)



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Valenciennes
Bureau des libertés publiques
Pôle droit au séjour

**DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR – ÉTRANGER ENTRÉ PAR
REGROUPEMENT FAMILIAL**

Identité et coordonnées du demandeur	N°AGDREF :
Nom :	Prénom :
Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Date de naissance : / /
Nationalité :	Lieu de naissance :
Tel :	Mail :
Adresse :	

Si vous êtes hébergé, veuillez compléter le formulaire d'attestation d'hébergement.

Conditions d'accueil en France du demandeur
<u>Date de votre entrée en France</u> :
Avant votre arrivée en France, quel était votre pays de résidence habituelle ?
<u>Identité de l'accueillant</u> :
Nom (de naissance) :.....
Prénom :.....
Date de naissance :.....
Nationalité :.....
Numéro de la pièce d'identité :.....
<u>Mention du titre de séjour de votre accueillant</u> :.....
<input type="checkbox"/> demande de passage en 10 ans après 3 ans de séjour sous titre de séjour, de conditions d'intégration républicaine

Situation scolaire ou professionnelle du demandeur

Veillez indiquer si vous êtes :

- étudiant
 travailleur salarié (en CDI ou en CDD
 chercheur ou scientifique
- apprenti
 travailleur indépendant
 sans activité professionnelle

Parcours d'études du demandeur

Année scolaire	Établissement d'enseignement	Formation suivie	Résultat de l'année (admis ou ajourné)

Situation personnelle et familiale du demandeur

Veillez indiquer si vous êtes :

- célibataire marié(e) pacsé(e) en concubinage
veuf (ve) divorcé(e) séparé(e)

Date du mariage ou du pacs :.....

Lieu du mariage ou du pacs :.....

Date du divorce (le cas échéant) :.....

Identité de votre conjoint(e) ou concubin(e)

Nom (de naissance) :.....

Prénom :.....

Date de naissance :.....

Nationalité :.....

Pays de résidence :.....

Numéro de la pièce d'identité :.....

Avez-vous des enfants ? oui non

Si oui, veuillez renseigner les éléments ci-dessous.

Nom	Prénom	Sexe (M ou F)	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Pays de résidence

Déterminez-vous l'autorité parentale sur vos enfants mineurs résidant en France ? oui non

Renseignements relatifs à la famille du demandeur

Nom	Prénom	Date de naissance (et de décès le cas échéant)	Nationalité	Pays de résidence	Numéro de la pièce d'identité
Père					
Mère (indiquer le nom de naissance)					
Frère (s)					
Sœur (s)					
Autres attaches familiales en France (préciser le lien de parenté)					

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, un droit d'accès et de rectification aux données enregistrées s'exerce auprès de la préfecture ou sous-préfecture de la résidence du demandeur. En cas de refus de fournir les informations susmentionnées, l'administration ne pourra établir le titre sollicité. Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Je soussigné(e) Mme / M.atteste sur l'honneur que les renseignements et documents fournis dans le cadre de la présente demande sont authentiques et conformes à la réalité.

Fait à Valenciennes, le

Signature du demandeur



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture
de Valenciennes**

Bureau des libertés publiques
Pôle droit au séjour

DÉCLARATION DE NON POLYGAMIE

Je soussigné(e) Mme / M.

Né(e) le à

De nationalité

Déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale sur le territoire de la République est conforme à la législation française.

Fait à, le

Signature du déclarant

Article 441-7 du code pénal : est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture
de Valenciennes**

Bureau des libertés publiques
Pôle droit au séjour

**ACTE D'ENGAGEMENT À RESPECTER
LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAIS**

Je soussigné(e) Mme / M.

Né(e) le à

Domicilié(e) au :

.....
.....
.....

Régulièrement établi en France depuis le :

« déclare sur l'honneur m'engager à respecter les principes de la République française, ses lois et règlements, les institutions qui la représente et à participer à la cohésion de la société française. ».

La France est une République une et indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de sexe ou de religion.

La devise de la République est « liberté, égalité, fraternité ».

La langue de la République est le français.

Fait à, le

Signature du (de la) déclarant(e)

Article 441-7 du code pénal : est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.